

La seconde générale et technologique du lycée des métiers Martin-Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps doit fermer à la rentrée prochaine.



Le lycée Martin-Nadaud prêt à la lutte. - (dr)

Après une année 2009 difficile, la seconde GT, pilier de la voie technologique, a été relancée avec 19 élèves en 2010. Cette seconde GT propose aux élèves de 3^e un tronc commun à toutes les secondes et deux champs d'exploration en sciences de l'ingénieur et en création et innovation technologique (habitat, énergies nouvelles et développement durable), expliquent les enseignants. En fin de seconde, ils s'orientent vers un lycée d'enseignement général ou suivent la filière du lycée vers un Bac STI 2D en 2 ans (industrie et développement durable).

Et de poursuivre : « Nous sommes très surpris et déçus, car l'avenir se dégageait pour notre seconde avec une hausse des effectifs, des promesses sérieuses, une sectorisation vers une dizaine de collèges de l'agglomération et des partenariats, l'un venant d'être signé avec l'école de football du Tours FC, l'autre en cours avec le club de rugby local l'USSP pour une école de jeunes départementale, liée à notre internat. »

Ils sont aussi choqués : « En juin dernier, l'inspecteur d'Académie, M. Charlot, nous avait encouragés à poursuivre nos efforts, à nous investir plus ; huit mois après, il ferme la classe. » Pour conclure, l'équipe du lycée Martin-Nadaud demande « un moratoire d'un an pour concrétiser la dynamique engagée et pérenniser cette classe dans le lycée. »

réactions

Le nîet du recteur

Sollicitée par les enseignants du lycée des métiers à propos de la fermeture de leur classe de seconde, Marie-France Beaufile, sénatrice-maire, a tenté sa médiation auprès du recteur : « Dans un long entretien téléphonique, j'ai demandé à M. Canioni de mettre en place un moratoire pour permettre à l'action engagée de se concrétiser, avec les perspectives de partenariat engagées et les promesses réelles de rentrée. Je ne l'ai pas convaincu, mais il ne m'a pas convaincue en parlant de faiblesse d'effectifs et rééquilibrage des postes en fonction des ressources dont il dispose. »